

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uaو.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 19, Tome 2

Décembre 2025



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseyopo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Ben Yaya KONATÉ, Dia Aïssata Aïda DAO	
<i>Dynamiques territoriales de la criminalité et des vulnérabilités sociales à Montréal avant et pendant la covid-19 : une analyse spatiale comparée des enfants et des aînés dans trois arrondissements centraux</i>	750
Koffi Gabin KOUAKOU, Kiyofolo Hyacinthe KONÉ, Aya Christine KOUADIO	
<i>Analyse de l'incidence de l'exploitation de l'or sur les activités agricoles dans la zone aurifère Yaouré (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	767
FONO PASCALE CHRISTELLA, MEDIEBOU CHINDJI	
<i>Décentralisation et dynamiques du développement économique local dans le département de la Mvila (Sud-Cameroun)</i>	786
Rolland MOUSSITOU MOUKOUENGO, René NGATSE, Paul Gurriel NDOLO	
<i>Croissance démographique et spatiale de la ville de Brazzaville : dégradation environnementale et difficultés de gestion des déchets solides ménagers</i>	816
Daniel SAIDOU BOGNO, Martin ZOUA BLAO, Abaïcho MAHAMAT	
<i>Tendance climatiques et performance scolaire dans la plaine du Logone (Extrême-Nord, Cameroun)</i>	840
Kpémame DJANKARI, Roseline KAMBOULE, Pounyala Awa OUOBA	
<i>Effets de la variabilité climatique sur la dégradation des terres agricoles dans la Région des Savanes au Nord Togo</i>	858
N'DRI Kouamé Frédéric, Kone Ferdinand N'GOMORY, KONATE TREMAGAN, Kouamé Marc Anselme N'GUESSAN	
<i>Dynamique urbaine et aviculture dans la ville de Bouaké : entre opportunité économique et dégradation environnementale</i>	879
AGBON Apollinaire Cyriaque, Sènami Fred MEKPEZE	
<i>Cartographie des contraintes à l'étalement urbain dans la commune de Sèmè-Podji (sud du Bénin)</i>	901
QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpégnou, DOSSOU GUEDEGBE Odile V.	
<i>Gestion des espaces frontaliers et sécurité dans l'arrondissement d'Igana (commune de Pobè)</i>	923

Joseph Saturnin DIEME, Henri Marcel SECK, Bonoua FAYE, Ibrahima DIALLO <i>Evolution de l'occupation des sols dans la commune de Mangagoulack de 1982 à 2025</i>	941
KANKPENANDJA Laldja, BAWA Dangnисso, ODJIH Komlan <i>Utilisations des terres et géomorphodynamique superficielle dans le bassin versant du Bonkoun au nord-Togo</i>	956
KOUADIO N'dri Ernest <i>Distribution spatiale des services urbains dans un contexte d'expansion urbaine à Bingerville en Côte d'Ivoire</i>	972
MBARGA ATEKOA Nicolas Brice Fridolin, TCHEKOTE Hervé, LARDON Sylvie <i>Mécanismes et défis de l'approvisionnement vivrier de la métropole Yaoundé par ses périphéries : cas de Nkometou, Nkolafamba et Mbankomo</i>	988
Fatimata SANOGO, Adama KEKELE, Laurent Tewendé OUEDRAOGO <i>Aménagement hydro-agricole et dynamique du front pionnier agricole dans le sous bassin versant Plandi 2 dans un contexte de migration agricole, Région du Guiriko (Ouest du Burkina Faso)</i>	1020
SAGNA Ambroise, BA Djibrirou Daouda, SECK Henri Marcel, DIATTA Hortense Diendene <i>Approche par télédétection de la dynamique spatio-temporelle des terres salées du Sous-Bassin du Kamobeul Bolong entre 1985 et 2015</i>	1038
LONDESSOKO DOKONDA Rolchy Gonalth <i>Croissance urbaine et occupation spatiale dans la communauté urbaine d'Ignie (République du Congo)</i>	1059
Salifou COULIBALY <i>Croissance démographique et crise du logement dans la ville de Bingerville (Côte d'Ivoire)</i>	1076
KONAN Aya Suzanne <i>Les externalités socio-économiques de la transformation du manioc dans la ville de Toumodi (Côte d'Ivoire)</i>	1093
Daniel Guikahué BISSOU <i>Evaluation des pratiques écotouristiques dans les villages côtiers de la région de San Pedro : le cas du village Nero-Mer dans la sous-prefecture de Grand-Bereby</i>	1112

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye	1124
<i>Production de l'anacarde dans le nord-est de la Côte d'Ivoire : de l'espérance aux désarrois des paysans</i>	
Koly Noël Catherine KOLIÉ	1140
<i>Transports et développement socioéconomique en Guinée Forestière</i>	
N'GORAN Kouamé Fulgence	1061
<i>Déterminants sociodémographiques du tourisme nocturne dans la ville de Bouaké</i>	
KOUADIO Datté Anderson	1087
<i>Analyse de l'impact de la frontière Ivoiro-Ghanéenne sur les dynamiques migratoires dans la ville d'Abengourou (Est, Côte d'Ivoire)</i>	
Laetitia Guylia ROGOMBE, Nadine Nicole NDONGHAN IYANGUI, Marjolaine OKANGA-GUAY, Whivine Nancie MAVOUNGOU-MAVOUNGOU, Jean-Bernard MOMBO	1103
<i>L'urbanisation du grand Libreville : entre pression foncière et pression environnementale</i>	
Ramatoulaye MBENGUE	1118
<i>La gestion des déchets solides ménagers par réutilisation dans la commune de Ngor, Sénégal</i>	
Daniel GOMIS, Babacar FAYE, Abdou Khadre Dieylany Yatma KHOLLE, Agnès Daba THIAW-BENGA, Aliou GUISSÉ, Aminata NDIAYE	1135
<i>Dynamiques spatio-temporelles du couvert végétal dans le bassin arachidier de 1985 à 2017 : cas de l'Arrondissement de Djilor (Fatick, Sénégal)</i>	
KOUADIO Nanan Kouamé Félix	1158
<i>Restrictions sanitaires liées à la Covid-19 et résilience des commerçants de vivriers à Korhogo, Côte d'Ivoire</i>	
KOUADIO Akissi Yokebed, VEÏ Kpan Noel	1178
<i>Hévéaculture circulaire en zone rurale : une approche spatiale intégrée à la société des caoutchoucs de Grand-Béréby</i>	
SOM Ini Odette épse KOSSONOU, ASSOUMOU Tokou Innocent, KOUAME Dhédé Paul Eric, DJAKO Arsène	1197
<i>La production de l'igname dans le département de Bondoukou, une organisation encore traditionnelle</i>	

GBENOU Pascal	1218
<i>Utilisation des pesticides de synthèse et gestion des emballages vides dans la basse vallée de l'Ouémé (Bénin) : analyse diagnostique</i>	
GOLI Kouakou Camille, N'ZUÉ Koffi Pascal, ALLA Kouadio Augustin, KOUASSI Kouamé Sylvestre	1233
<i>La pêche à Béoumi : analyse du jeu des acteurs par la méthode Mactor</i>	
Déhalé Donatien AZIAN	1256
<i>Accès à l'eau potable a la population de la commune des Aguégués</i>	
Jean SODJI	1273
<i>Inconstance climatique et rendement agricole dans le bassin versant du fleuve Ouémé à l'exécutoire de Bétérou au Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	
ASSABA Hogouyom Martin	1290
<i>Impact de la mauvaise gestion des eaux usées sur l'environnement dans le 5^{eme} arrondissement de Cotonou (Afrique de l'ouest)</i>	
NIAMEY Ahou Laure Béatrice, YAPI Maxime, KOFFI Brou Émile	1307
<i>Insuffisance des équipements et dégradation de la qualité de l'enseignement dans les structures de formation technique et professionnelle dans le département de Bouaké (Centre nord de la Côte d'Ivoire)</i>	
KOUADIO N'guessan Arsène, SANGARÉ Nouhoun	1323
<i>Dynamique du mode d'habiter : de la précarité à la valorisation des matériaux locaux à Bouaké (Côte d'Ivoire)</i>	
Christelle Makam SIGHA, Paul TCHAWA	1338
<i>Rareté des terres et migrations paysannes à l'Ouest-Cameroun : cas des jeunes agriculteurs du département de la Menoua</i>	
HOUSSSEINI Vincent, AOUDOU DOUA Sylvain	1356
<i>Acteurs du commerce frontalier du marché de Dziguilao dans l'extrême-nord (Cameroun) : entre enjeux et complexité des relations</i>	
N'DOLI Stéphane Désiré Eckou, YMBA Maimouna, KAMANAN N'zi Franck	1371
<i>L'accès aux soins des enseignants à Bouaflé : une ville secondaire de la Côte d'Ivoire</i>	
TOURE Adama	1382
<i>La gouvernance foncière, entre tradition et modernisme dans le département de Dikodougou (Nord, Côte d'Ivoire)</i>	

PRODUCTION DE L'ANACARDE DANS LE NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE : DE L'ESPÉRANCE AUX DESARROIS DES PAYSANS

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, Maître-Assistant

Institut Pédagogique national de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (IPNETP)- Abidjan

Email : kkouablo@gmail.com

(*Reçu le 10 septembre 2025; Révisé le 15 novembre 2025 ; Accepté le 30 novembre 2025*)

Résumé

Depuis l'indépendance en 1960, le Nord-est de la Côte d'Ivoire a connu un secteur agricole prospère. Les productions vivrières, du café et du cacao ont enregistré une hausse respective de 531,167 %, 150 % et de 400 % de 1960 à 1985. Mais, à partir des années 1990, les paysans ont été confrontés à une saturation foncière. De plus, les cacaoyers et cafériers, devenus vieillissants et improductifs étaient confrontés à la sécheresse de 1983, année marquant le début d'une pluviométrie largement déficitaire pour ces cultures dans la région. C'est dans ce contexte que l'anacardier, plante réputée pour sa grande rusticité et ses faibles exigences pédologiques et climatiques intègre le système agricole du Nord-est de la Côte d'Ivoire. Déjà en 2015, la région concentrat, à elle seule, 24,10 % de plantations d'anacardiers en production du pays. L'objectif de cet article est de montrer que la culture de l'anacarde est passée d'une culture de l'espérance à une culture du désarroi pour les paysans. Une analyse documentaire et des enquêtes de terrain auprès de 248 chefs de ménages agricoles, à l'aide de l'administration d'un questionnaire, ont servi à la collecte des données. Il en ressort que la culture d'anacarde, une culture de l'espérance est devenue une culture du désarroi des paysans. Elle est motivée par son adaptabilité aux conditions écologiques de plus en plus rudes. Aussi, devant la chute des productions de vivriers, du café et du cacao respectivement à 77,5 %, 91,70 % et 73,16 %, l'anacarde est-il perçu comme une culture de rescousse. Mais, la culture de l'anacarde entraînant la chute des productions vivrières, de 46 % de 1983 à 2006, contraint les paysans à l'achat de denrées alimentaires. Or les vergers sont devenus vieux et improductifs et le prix bord-champ a une tendance baissière et passé de 450 en 1999 à 275 FCFA en 2024, soit une baisse de 38,89 %. A l'opposé, le prix du riz, la denrée dominante des habitudes alimentaires est passé de 240 FCFA 600 FCFA de 2008 à 2024, soit une hausse de 150 % par rapport à janvier 2008. Cette étude a permis d'aboutir à la conclusion selon laquelle, l'anacarde est passée d'une culture de l'espérance à une culture de désarroi pour les paysans.

Mots clés : culture de l'anacarde, désarroi, Zanzan, Nord-est de la Côte d'Ivoire

CASHEW PRODUCTION IN NORTHEAST IVORY COAST: FROM HOPE TO DISAPPOINTS FOR FARMERS

Abstract

Since independence in 1960, northeastern Côte d'Ivoire has enjoyed a prosperous agricultural sector. Food crop, coffee, and cocoa production saw respective increases of 531.167%, 150%, and 400% between 1960 and 1985. However, starting in the 1990s, farmers faced land saturation. In addition, the cocoa and coffee trees, which had become aging and unproductive, were facing the drought of 1983, a year marking the beginning of a period of largely deficient rainfall for these crops in the region. It is in this context that the cashew tree, a plant renowned for its great hardiness and low soil and climate requirements, is becoming integrated into the agricultural system of northeastern Côte d'Ivoire. Already in 2015, the region alone accounted for 24.10% of the country's cashew tree plantations in production. The aim of this article is to show that cashew cultivation has shifted from a culture of hope to a culture of despair for farmers. Data was collected through a documentary analysis and field surveys of 248 heads of farming households, using a questionnaire. It emerges that cashew cultivation has gone from being a culture of hope to a culture of despair for farmers. This is driven by its adaptability to increasingly harsh ecological conditions. Faced with the decline in food crop production, and in coffee and cocoa production (77.5%, 91.70%, and 73.16% respectively), cashew nuts were seen as a rescue crop. However, the decline in food crop production, which fell by 46% between 1983 and 2006, forced farmers to purchase food. However, the orchards have become old and unproductive, and the farmgate price has been trending downward, falling from 450 FCFA in 1999 to 275 FCFA in 2024, a decrease of 38.89%. Conversely, the price of rice, the staple food, rose from 240 FCFA to 600 FCFA between 2008 and 2024, an increase of 150% compared to January 2008. This study led to the conclusion that cashew production has gone from hope to despair for farmers.

Keywords: cashew cultivation, distress, Zanzan, Northeast Ivory Coast

Introduction

Occupant 80 % de la population, le secteur agricole constitue l'épicentre de l'économie dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire. Du fait de sa diversité écologique et de la disponibilité foncière, cette région était un bassin de production de vivriers et du binôme café-cacao et a connu une période faste au lendemain de l'accession à la souveraineté nationale jusqu'aux années 1990. Les productions vivrières ont augmenté de 531 % de 1960 à 1985 et celles du café et du cacao ont enregistré une hausse respective de 150 % et de 400 % (MINAGRA, 1986, p. 27). Cependant, à partir des années 1990, les paysans ont été confrontés à une saturation foncière. De plus, les cacaoyers et cafériers, devenus vieillissants et improductifs étaient confrontés à la sécheresse de 1983, année marquant le début d'une pluviométrie largement déficitaire

pour ces cultures dans la région (K. A. Kouakou, 2020, P. 121). C'est dans ce contexte que la culture de l'anacardier a fait son apparition dans le système agricole de la région entre 1959 et 1960. Elle intègre un vaste programme de reforestation et de protection des sols de la partie septentrionale du pays.

Avec un prix d'achat bord champ vacillant entre 18 et 25 FCFA / kg, la commercialisation de l'anacarde était confiée aux agents des eaux et forêts et la filière anacarde prend une véritable tournure économique à partir de 1972. La dynamique de cette filière a nécessité la création de la Société de Valorisation de l'Anacarde du Nord (SOVANORD). Cette structure assurait la commercialisation des produits de l'anacardier. Les paysans du Zanzan s'accaparent ainsi de la culture de l'anacarde dont les coûts sur le marché international étaient devenus intéressants voire comparables à ceux du café-cacao dans la décennie 1990. A cet effet, cette culture laissait entrevoir une espérance pour les paysans du Zanzan.

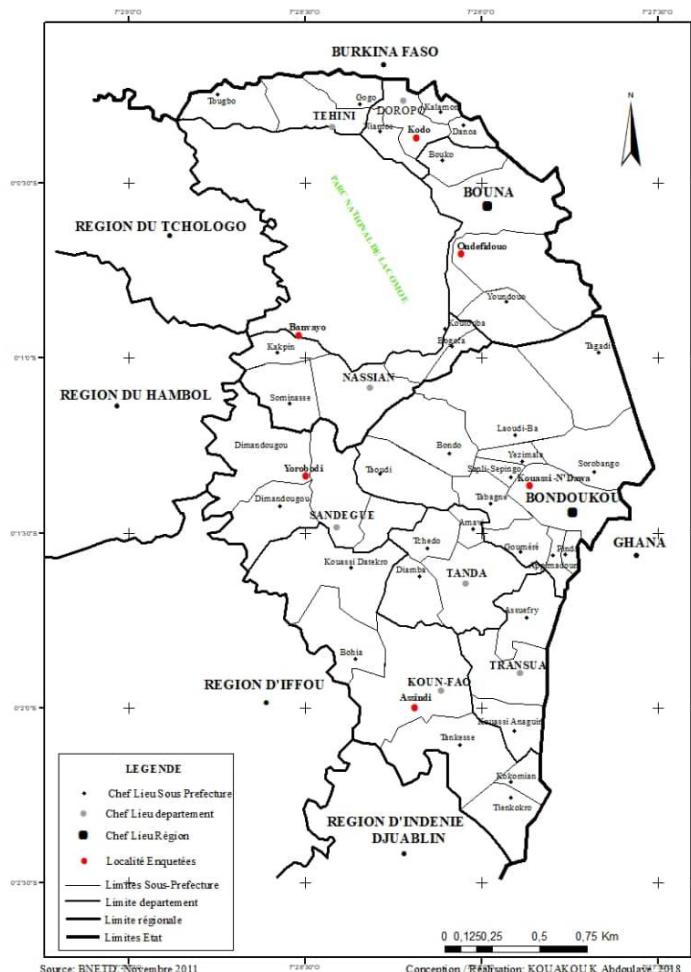
Toutefois, après trois décennies de l'apparition de l'anacarde, culture de rente et d'exportation, dans le système agricole du Nord-est de la Côte d'Ivoire, des travaux de recherche soutiennent que cette culture est dorénavant un désarroi pour les paysans de la région (K. A. Kouakou, 2014, p. 14 ; K. A. Kouakou, 2020, p. 12). Dès lors, il est de bon aloi, de comprendre en quoi la culture de l'anacarde ayant suscité de l'espérance constitue-t-elle un désarroi pour des paysans ? L'objectif de cet article est de montrer que la culture de l'anacarde est passée d'une culture de l'espérance à une culture du désarroi pour les paysans dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire.

1. Présentation du cadre spatial de l'étude et méthodes de travail

1.1. Présentation de la zone d'étude

La zone de cette étude est le Nord-est de la Côte d'Ivoire, communément appelé Zanzan. Avec une superficie de 38 000 Km², la population du Zanzan est estimée à 934 352 habitants, dominés par des ruraux ayant pour principal secteur d'activité l'agriculture (RGPH, 2014 p. 7). Le Zanzan est une zone de transition : forêt-savane. Cet atout écologique lui permet la production d'une diversité de cultures alimentaires qu'industrielles avec l'anacarde comme le produit agricole identitaire.

Figure 1 : Zone de recherche



Source : K. A. KOUAKOU, 2024

1.2. Méthodes de collecte et de traitement des données

La réalisation de cet article a nécessité et a débuté par une revue de littérature se rapportant au secteur agricole du Nord-est de la Côte d'Ivoire. Cette fouille documentaire a concerné particulièrement les rapports du ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MINADERPV), de l'Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV) et du Conseil Coton Anacarde (CCA), des thèses de doctorat, mémoires et articles scientifiques sur le secteur agricole du Nord-est de la Côte d'Ivoire. Elle a permis de comprendre les mutations du système agricole du secteur de l'étude de la période coloniale à 2025.

En outre, une enquête de terrain a été menée auprès de chefs de ménages agricoles. Le manque de statistiques récentes, fiables et l'immensité du secteur de la recherche ont conduit à choisir la méthode empirique pour constituer l'échantillon de cette étude. L'enquête de terrain a été menée dans six localités rurales présentées dans la figure 1, en tenant compte des réalités sociodémographiques et l'équilibre spatial. Au total, ce

sont 248 chefs de ménage producteur de noix de cajou qui ont été enquêtés, répartis proportionnellement selon le poids des ménages de chaque village d'enquête.

Tableau 1-Récapitulatif du choix des chefs de ménages

Départements d'enquête	Sous-préfectures d'enquête	Villages d'enquête	Taille de ménage	Enquêtés par village
Bondoukou	Bondoukou	Kouassi-N'dawa	460	26
Bouna	Ondéfidouo	Ondéfidouo	535	67
Nassian	Kapin	Banvayo	340	25
Sandégué	Yorôbôdi	Yorôbôdi	1024	71
Doropo	Doropo	Lodo	101	13
Koun Fao	Koun Fao	Assindi	553	46
		Total	3013	248

Source : INS, 2014 ; enquêtes KOUAKOU, 2020

2. Résultats

2.1 Anacarde, une culture de l'espérance dans le Nord-est de la Côte dès les années 1990

A partir des années 1990, l'anacarde devient le trait distinctif du système agricole du Nord-est la Côte d'Ivoire. L'anocardier s'est positionné comme la principale culture dans les agers déjà en 2001 dans la région. En effet, 42 %, 42 % et 24 % des terres cultivées lui étaient consacrées respectivement dans les départements de Bondoukou, de Bouna et de Tanda. Ces superficies occupées par cette culture sont en perpétuelle croissance puisque, chaque année, de nouvelles plantations sont créées. Dans l'ensemble, les superficies des plantations d'anocardiers présentaient 80 % des parcelles consacrées aux cultures d'exportation en 2005 (K. A. Kouakou, 2020, 95 p). La ruée vers la culture de l'anacarde est la conjugaison de plusieurs déterminants.

2.1.1 Culture d'anacarde motivée par son adaptabilité aux conditions écologiques de plus en plus rudes

Les années 1980 marquent le début de rudes aléas climatiques dans le Zanzan. Les vergers de cacao et de café ont été affaiblis par la sécheresse de 1983, année marquée par le début d'une pluviométrie largement déficitaire dans le Zanzan (Y. J. Koffi, 2007). Ce scénario climatique a été couplé à la saturation foncière qui limitait la création de nouvelles plantations.

C'est dans ce contexte que des organisations paysannes du Zanzan ont bénéficié de plantations communautaires d'anacarde à titre de reboisement et de conservation des sols dégradés. Avec la demande des noix de cajou sur le marché local, la filière a suscité un intérêt économique et devient très vite la culture de rescousse. En effet, l'anocardier est réputé pour sa grande rusticité, il pousse sur de mauvais sols et sous des conditions climatiques très sévères. Les connaissances sur les sols convenant le mieux à l'anocardier sont relativement peu précises. La variété des terrains sur lesquels il est

cultivé dans les différentes zones tropicales conduit à estimer que c'est un arbre qui s'adapte à des conditions pédologiques assez diverses. N'exigeant pas une fertilité édaphique élevée, l'anacardier, adapté à de longues saisons sèches et à une humidité relative assez faible, se comporte mieux avec un ensoleillement généreux tout au long de l'année. Aussi l'anacardier est-il bien adapté à une humidité relative assez faible (D. Christian, 2001, p. 2). De ces caractéristiques sus mentionnées, l'anacardier apparaît pour les paysans comme la culture adaptée aux défis biophysiques notamment la saturation foncière, la dégradation des terres agricoles, la perte patrimoine forestier et la pluviométrie déficiente. Au-delà de son adaptabilité aux conditions naturelles rudes, la ruée vers la culture de l'anacarde également tient du fait qu'elle soit perçue comme une réelle pourvoyeuse de revenus.

2.1.2. Anacardier, perçue comme une culture pourvoyeuse de revenus importants

Avec un prix bord-champ vacillant de 18 à 25 FCFA / kg en 1972, l'anacarde est devenu très rémunérateur à partir des années 1990. A cet effet, on enregistre 20 % de hausse par an entre 1994 et 2000 (Nouféé, 2011). En moins de quelques décennies, sa culture a pris une place importante dans l'agriculture ivoirienne. Le pays est devenu le deuxième producteur mondial de noix de cajou derrière l'Inde avec 430 000 tonnes récoltées en 2012 (soit un taux de 18 % du volume mondial) et le premier exportateur de noix de cajou du monde. Les 390 000 tonnes exportées en 2012 (98 % de la quantité de noix de cajou produite vers l'Inde) ont rapporté plus de 225 millions d'euros au pays et ont renforcé la position de l'anacarde sur la place des grands produits agricoles d'exportation derrière le cacao et le caoutchouc et même devant le café (Jeune Afrique, 2013, p. 29).

Les paysans du Zanzan s'accaparent dorénavant de la culture de l'anacarde dont les coûts sur le marché international sont intéressants voire comparables à ceux du café-cacao. Les prix ont atteint 350 FCFA voire 400 FCFA/Kg entre 1999 et 2000 suscitant l'attention des paysans du Nord-Est de la Côte d'Ivoire, une région pauvre et marginale (Koffi, 2007). Pour eux, l'anacarde pourrait bien servir à lutter contre la pauvreté dans cette partie du pays la plus déshéritée.

L'adoption de la culture de l'anacarde est motivée par les producteurs du café-cacao et des produits vivriers en raison de la baisse de leurs revenus devenant de plus en plus dérisoires.

2.1.3. Anacardier plus rémunérateur que les produits vivriers

Jusqu'aux années 1990, l'essentiel des revenus des paysans du Zanzan est tiré du binôme café-cacao et des produits vivriers, selon qu'on soit en milieu forestier ou savanique.

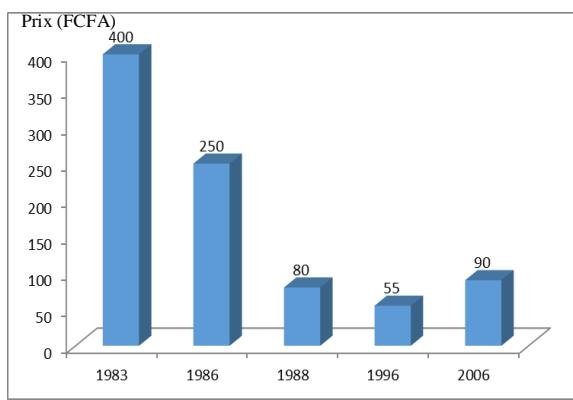
L'économie de la partie savanicole était basée sur la production et la commercialisation des vivriers notamment l'igname précoce. A partir des années 1990, les producteurs des cultures vivrières connaissent une baisse importante de leurs revenus. Ces années marquent le début de la saturation foncière. En effet, du Nord de la rivière Kolodio jusqu'à la frontière du Burkina Faso, la saturation foncière était générale. Cette zone a été façonnée par une vieille civilisation et avec l'arrivée des Lobi au XIXème siècle, les terres se sont très vite appauvries. Les faibles pluviométries, la nature sableuse des sols et de leur épuisement donnent de faibles rendements agricoles. Cette crise foncière réduisait les superficies des exploitations agricoles (J. L. Chaléard, 1996, p. 37). Ainsi, au Nord de Bouna, zone de Doropo et de Téhini où l'usure des terres a entraîné une baisse considérable de la production de l'igname, le gain moyen par personne et par an variait entre 10 000 et 27 000 FCFA (K.L. Atta, 1996, p. 35). Les revenus des Koulango étaient même en deçà surtout qu'ils ont de petites exploitations tournées essentiellement vers l'autoconsommation.

Les difficultés de commercialisation des productions vivrières ont été aussi un facteur de cette baisse des revenus. En effet, le commerce du vivrier était performant dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, grâce au rôle majeur de l'UNIVOBO (Union des Coopératives Vivrières de Bondoukou) et de la COCOPRAGEL (Coopérative de Commercialisation de Production Agricole et Légumière) basées respectivement à Bouna et à Bondoukou (Aka, 1993 ; Hauhouot, Op.cit. ; Koffi, 2007 ; Kambiré, 2007 et Noufé, 2011).

Ces unions collectaient les productions vivrières, les pesaient, les achetaient et les stockaient dans des villages centres. Elles se chargeaient de trouver des clients solvables pour l'écoulement des produits stockés. La Société de Gestion pour l'Organisation de la Distribution des Produits Agricoles et Alimentaires (AGRIPAC) créée en 1972 était le principal partenaire de ces coopératives. Elle les achetait et, en retour, les revendait à ses partenaires. Les produits vendus aux partenaires étaient payés au comptant peu importe le pesage. Les responsables s'en retournaient sur le champ dans les villages respectifs pour payer la part due aux paysans. Des primes versées aux coopératives étaient leurs principales sources de revenu. Aussi, bénéficiaient-elles des subventions de l'extérieur.

Un problème s'est fait sentir après la dissolution de l'AGRIPAC, en 1979. Cet épique problème de commercialisation des produits vivriers a entraîné la chute du prix bord-champ aux producteurs comme l'illustre la figure 2.

Figure 2 - Prix moyen d'achat bord-champ de l'igname Kponan dans le Département de Bondoukou e FCFA



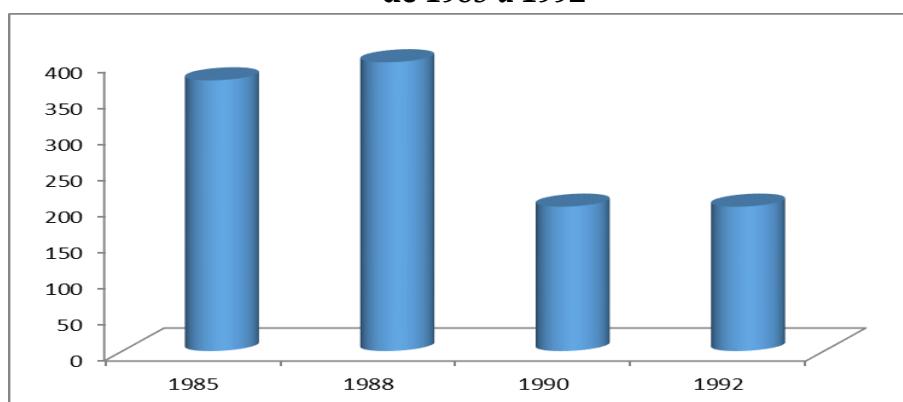
Source : K. A. Kouakou, 2020.

Le prix d'achat bord-champ moyen de l'igname Kponan, spécialité des paysans, a chuté. Il est passé de 400 à 90 FCFA de 1983 à 2006, soit une baisse d'au moins 78 %. Cette baisse de prix concerne, également, les autres produits vivriers. Elle est principalement due à la dissolution d'AGRIPAC. Dorénavant, les producteurs sont tenus de transporter et chercher des débouchés à leurs productions vivrières. La chute des prix, couplée à celle des productions ont provoqué la baisse des revenus dans la partie septentrionale du Zanzan. La contraction des revenus n'a pas épargné les producteurs du binôme café-cacao.

2.1.4. Anacardier plus rémunérateur que les plantations du binôme café-cacao dès les années 1990

Dès les années 1990, les producteurs du binôme café-cacao connaissent une crise sans précédent. En effet, les vergers sont devenus vieillissants et improductifs et la saturation foncière ne permettait pas leur renouvellement. De plus, ils sont confrontés à la sécheresse de 1983 qui a entraîné une chute de leurs productions comme l'illustre la figure3.

Figure 3 -Évolution du prix d'achat bord-champ moyen du cacao dans le Zanzan, de 1985 à 1992



Source : K. A. Kouakou, 2020

L'avènement de l'anacardier dans le système de production agricole du Nord-est de la Côte d'Ivoire a suscité de réelle espérance pour le monde paysan. Cette espérance n'est que de courte durée au point où la culture constitue un désarroi pour les ménages agricoles.

2.2. Culture de l'anacarde devenue un désarroi pour les paysans

En raison de l'emprise spatiale sur le vivrier et de la monopolisation des bras valide, la culture de l'anacarde a entraîné la chute des productions vivrières.

2.2.1. Culture de l'anacarde entraînant la chute des productions vivrières en raison de son emprise spatiale et son monopole sur la main d'œuvre agricole

Le poids de la culture de l'anacarde sur les productions vivrières se perçoit à travers son itinéraire technique. En effet, chaque année, le paysan prépare les parcelles à emblaver, en fin de saison sèche et fait le semi du vivrier en association avec les noix de cajou. Ceux-ci sont généralement plantés sur les parcelles d'ignames, de manioc ou de maïs. Après la récolte des cultures vivrières, les plants d'anacardiers y restent et sont régulièrement entretenus. Certaines cultures comme le manioc, la banane et le taro peuvent demeurer sur les parcelles d'anacardiers, jusqu'au développement de leurs branches. La cohabitation entre ces cultures vivrières et les plants d'anacardier peut durer de trois (03) à quatre (04) ans.

L'intérêt de ces associations réside principalement dans l'économie du travail qu'elles génèrent. En effet, cultiver des vivriers, sur les parcelles de jeunes anacardiers quand leur couronne foliaire est réduite, permet d'éviter les adventices et d'économiser un travail d'entretien qui représente une des principales charges dans la culture de l'anacarde.

Après le développement de la couronne foliaire, les vivriers ne peuvent plus être cultivés par manque de lumière dans le sous-bois pour assurer la photosynthèse. Pour ce faire, le remplacement année par année des agers de vivriers par l'anacardier, joint au semi progressif des noix de cajou sur les surfaces agricoles utiles, tend à éliminer la culture du vivrier par le manque de terre et, accroît les surfaces des plantations d'anacarde, comme le présente le tableau 2.

Tableau 2 : Association et succession des cultures depuis l'introduction de l'anacarde

Années	Cultures
la première	igname + manioc + haricot + aubergines + piment + maïs + tomate + pistache + arachide + bananier + légumes + taro + anacarde
la deuxième	manioc + maïs + haricot + anacarde
la troisième	Manioc + bananier + anacarde
la quatrième	Anacarde

Source : Enquêtes K. A. Kouakou, 2020

Il y a un trait commun aux systèmes agraires des paysans du Zanzan depuis l'introduction de l'anacarde. En effet, les jachères pratiquées, autrefois, sont abandonnées au profit des vergers d'anacardiers. La faible densité démographique qui envoisinait 10 hab. /km² de 1960 à 1990 couplée à la bonne disponibilité foncière maintenaient une faible pression foncière. Cela permettait l'essartage chaque année de nouvelles terres vierges sans souci de blocage foncier. Cependant, avec la croissance démographique, on enregistre une forte pression foncière générant une indisponibilité de terre. Donc en occupant les finages par l'anacardier, d'année en année, la production vivrière se confronte au manque de terre. La conséquence directe de la chute des productions vivrières est le recours à l'achat de denrées alimentaires sur le marché malgré l'amenuisement des revenus. Pourtant, les plantations d'anacardiers ayant été créées sans les bonnes méthodes et techniques agricoles, sont devenus très vite vieillissantes et improductives.

2.2.2. Vergers d'anacardiers devenus vieillissants et improductifs entraînant le non-entretien des plantations existantes

Les techniques et méthodes agricoles ont un effet déterminant sur la durabilité de l'agro-éco système. Leur efficacité promeut une meilleure production agricole ainsi que sa stabilité. Or le secteur agricole du Zanzan n'a pas évolué vers des bonnes méthodes, meilleurs gages de la durabilité d'une meilleure production. Comme effet domino, les plantations d'anacardiers, culture d'espérance sont déjà confrontées à des problèmes de productivité et de vieillissement du verger entraînant la chute de production.

Face à la faiblesse de l'outillage et l'importance de la formation végétale, le brûlis demeure un moyen efficace par lequel les cultivateurs peuvent dominer leur environnement naturel parfois hostile.

Le brûlis constitue une entorse à la durabilité de l'agriculture due à la perte de la fertilité des terres. En effet, il a un effet néfaste sur la reconstitution de la matière

organique. Il consume les débris végétaux dont la décomposition constituerait l'humus, fondamental à la fertilité des sols. De plus, le brulis détruit les vermines, fourmis, vers de terre et divers autres organismes vivants qui décomposent les débris animaux et végétaux indubitables à la fertilisation des terres agricoles. L'activité de ces microorganismes participe à l'aération du sol. En les éliminant, l'on assiste à une compaction du sol suivie d'une diminution du taux d'infiltration de l'eau et, inversement, l'augmentation du niveau du ruissellement. Ce scénario d'appauvrissement des terres agricoles est un facteur limitant au bon développement de l'appareil végétal de l'anacardier contraint à un vieillissement parfois très précoce.

De toutes ces défaillances, les vergers d'anacardiers sont précocement vieillissants et cela a pour inconvénient la baisse des rendements variant entre 350 et 500 Kg de noix de cajou par hectare par an (CNRA, 2024, p. 2). Avec la pression foncière, il est devenu difficile d'étendre indéfiniment les plantations comme par le passé. Face à cette baisse de rendements des vergers, les paysans confrontés à l'amenuisement de leurs revenus entraînant une inaccessibilité économique aux denrées alimentaires.

2.2.3. Amenuisement des revenus producteurs de l'anacarde et inaccessibilité économique aux denrées alimentaires

L'un des problèmes de l'agriculture d'exportation des pays en développement est la fluctuation des prix des productions le plus souvent en défaveur des paysans. Les producteurs de l'anacarde n'échappent pas à ce goulot d'étranglement. Le prix de l'anacarde, atteignant un record 450 F CFA en 1999, connaît une tendance baissière. En effet, le prix bord-champ des noix de cajou fixé à 450 en 1999, après vingt-cinq années, est passé à 275 FCFA en 2024.

Or avec la chute des productions vivrières induite par la culture de l'anacarde, les ménages ont dorénavant recours à l'achat de denrées vivrières. Dans ce contexte, le riz s'impose dans les habitudes alimentaires. En moyenne 72 % des ménages du Zanzan consomment le riz sur les douze mois de l'année et cette céréale est achetée à partir des faibles revenus tirés de la vente des noix de cajou (K. A. Kouakou, 2020, p. 233).

Ce scenario détériore le pouvoir d'achat des paysans face à la volatilité des prix des denrées alimentaires. En effet, la hausse vertigineuse des cours du riz sur le marché mondial dans le premier trimestre 2008 a entraîné, sur le plan national, une augmentation significative du prix au consommateur. Le kilogramme du riz de grande consommation est passé de 240 FCFA en janvier 2008 à 400 F CFA en fin mars 2008 soit une augmentation de 67 % en un trimestre et à 600 FCFA en 2025, soit une hausse de 150 % par rapport à janvier 2008 (FAO, 2008, p. 13, enquêtes K. A. Kouakou, 2025).

3. Discussion

La culture de l'anacarde est apparue dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire dans un contexte de crise écologique. En effet, à partir des années 1990, les paysans ont été confrontés à une saturation foncière. De plus, les cacaoyers et cafériers, devenus vieillissants et improductifs étaient confrontés à la sécheresse de 1983, année marquant le début d'une pluviométrie largement déficitaire pour ces cultures dans la région. Or l'anacarde, du fait de son habitat d'origine, étend dans des régions semi-arides où les maxima journaliers peuvent dépasser 40°C, il est bien adapté à de longues saisons sèches et à une humidité relative assez faible, se comporte mieux avec un ensoleillement généreux tout au long de l'année. L'anacardier se comporte mieux sur de bons sols que sur des sols pauvres, (Fruitrop, 2001, p. 2).

Au-delà de la motivation d'ordre écologique, la ruée vers la culture de l'anacarde tient du fait qu'elle est perçue comme une culture de rescoussse face à la chute des productions de vivriers, du café et du cacao avec des taux respectivement à 78 %, 92% et 73 %. Cela a été corroboré par les travaux de (K. A. Kouakou, 2020, p. 97) où il a souligné que le prix du kilogramme des noix de cajou est passé de 25 FCFA à 450 FCFA de 1972 à 1999, soit une hausse exponentielle de 1 700 %. Selon lui, avec des prix de plus en plus rémunérateurs, l'anacarde se hissait sur le podium des cultures de rente d'exportation et peut bien servir à lutter contre la pauvreté dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire, région déshéritée.

Actuellement, les vergers d'anocardiers ivoiriens sont vieillissants et cela a pour inconvénient des rendements faibles en noix de cajou variant entre 350 et 500 Kg par hectare par an. Face à cette baisse de rendements des vergers, il s'avère nécessaire de mettre à la disposition des producteurs des techniques de renouvellement des vieux vergers à travers le recépage et la création de nouvelles parcelles à l'aide des plants greffés. L'anacardier a été introduit en Côte d'Ivoire par la SATMACI et la SODEFOR entre 1959 et 1960, dans le cadre de la politique de reboisement initié par l'Etat, pour lutter contre les menaces de désertification. Depuis 2005, la noix de cajou engrange d'importants revenus pour l'Etat ainsi que les acteurs de la filière. EN 2008, la Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur africain. Cette filière génère d'importantes ressources financières à l'Etat. En 2006, les recettes d'exportation de la filière sont estimées à 5,2 milliards F CFA et à 77 milliards en 2008.

L'anacardier supporte des régimes pluviométriques variés pour mieux produire, il exige une pluviométrie moyenne annuelle entre 600 et 1 500 mm répartis sur 4 à 6 mois consécutifs. Une saison sèche de 6 à 8 mois favorise non seulement une bonne fructification, mais aussi une bonne conservation de la noix de cajou. Concernant le sol, l'anacardier s'adapte à plusieurs types sols et il pousse mieux sur des sols pas trop riches en humus (INADES-Formation, 1997, p. 10).

La cherté de la main-d'œuvre impacte négativement les activités agricoles. Elle entraîne la réduction des surfaces à emblaver et le non-entretien des vergers d'anacardiers existants (K. A. Kouakou, 2024, p. 22). Le Nord-Est de la Côte d'Ivoire est depuis longtemps une région marquée par un fort taux d'émigration de ses bras valides vers les zones du sud du pays jugées plus prospères. Cette émigration est la conséquence de l'improductivité des vergers de cacao et de café vieillis et confrontés à la sécheresse de 1983 (Kouakou, 202, p 152). L'exode agricole désigne le délaissage des activités agricoles au profit des secteurs d'activités non agricoles. Avec l'exode agricole, les bras valides restent dans la région sans émigrer mais n'interviennent désormais que dans des activités non agricoles. Au-delà des secteurs de transport, du commerce, et autres petits métiers, le secteur minier constitue le secteur d'activité non agricole le plus significatif et émergent (K. A. Kouakou, 2024, p. 18).

Les connaissances sur les sols convenant le mieux à l'anacardier sont relativement peu précises. La variété des terrains sur lesquels on le rencontre dans les différentes zones tropicales conduit à estimer que c'est un arbre s'adaptant à des conditions pédologiques assez diverses. Il n'exige pas une fertilité élevée, mais on constate qu'il a une préférence pour les sols légers et sableux, profonds et surtout bien drainés, car son pivot est très sensible à l'inondation.

Dans le département de Bondoukou, la culture de l'anacarde compromet la disponibilité alimentaire des ménages et leur accessibilité. Elle a une emprise spatiale et monopolise les bras valides au détriment des cultures vivrières. Les superficies et les productions de la noix de cajou s'accroissent, tandis que ceux des vivriers s'amenuisent. Pour se nourrir, les ménages ruraux ont ainsi recours à l'achat de denrées alimentaires à partir des faibles revenus tirés de la commercialisation de l'anacarde. Ces revenus sont insignifiants lorsque les producteurs doivent s'acheter des denrées alimentaires. Il ressort donc de l'enquête que les ménages n'ont pas économiquement accès à la nourriture. Pour juguler cette situation délétère, ils ont recours à des prêts auprès des acheteurs de noix de cajou. Ces prêts les maintiennent dans un cercle vicieux de pauvreté et limitent considérablement leur capacité d'accès à la nourriture (K. A. Kouakou, 2017, p. 14).

Dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire, la mutation du secteur agricole compromet les consommations alimentaires des ménages agricoles. Elle amplifie la durée de la soudure, saison de faible disponibilité de produits vivriers. En trois décennies, l'étendue de cette saison redoutée s'est triplée aux désarrois des paysans. Les ménages adaptent-ainsi des stratégies aux risques nutritionnels. Ils ont recours à la réduction du nombre de repas quotidiens et des quantités de nourriture. Aussi limitent-ils le partage de nourriture entre membre d'un même groupe commensal, conduisant à la privation de nourriture aux personnes vulnérables notamment les invalides, les femmes et les enfants. Résultat, la longue soudure érode les consommations

alimentaires entraînant des scores de consommation alimentaire pauvres (K. A. Kouakou, 2020, p. 18).

Conclusion

S'inscrivant dans un vaste programme de protection des sols dégradés et de reboisement en 1959, l'anacardier est désormais la culture dominante des agers dans le Nord-est de la Côte d'Ivoire. Sa production est motivée par son adaptabilité aux conditions écologiques de plus en plus rudes. Aussi devant la chute des productions de vivriers, du café et du cacao, l'anacarde est perçu comme une culture de rescouasse. Mais, l'anacardier entraînant la chute des productions vivrières, de 46 % de 1983 à 2006, constraint les paysans à l'achat de denrées alimentaires. Or le vieillissement des vergers avec la fluctuation du prix bord-champ de l'anacarde érodent le pouvoir d'achat des paysans face à la flambée des denrées alimentaires. Pour ce faire, des programmes de renouvellement et réhabilitation des vieux vergers d'anacardiers s'avèrent nécessaires pour la redynamisation de filière en vue de réduire les disparités régionales.

BIBLIOGRAPHIE

CHALEARD Jean Louis, 1990, *Les Lobi dans la Zone ZKB*, ORSTOM -UR MSA * P.S. "DAW. 25 P

Conseil Coton Anacarde, 2023, *Étude d'impact environnemental et social (EIES) du sous-projet d'aménagement du centre de développement de cajou (CDC) de Koflande dans la région du Bounkani*, Projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde (PPCA) en Côte d'Ivoire. Rapport final. 328 p.

Dabissi Noufé, Bruno Lidon, Gil Mahé, Eric Servat, Telesphore Brou Yao, Koli Bi Zueli et Jean-Louis Chaléard, 2011, *Variabilité climatique et production de maïs en culture pluviale dans l'est Ivoirien*, 1HSM, UMR050 (IRD)/UMR 5569 (CNRS), Université Montpellier 2, Place Eugène Bataillon, F-34095 Montpellier, 17 p.

FAO, 2008, *Aperçu du Développement Rizicole Côte d'Ivoire*. Brochure produite par la Division de la production végétale et de la protection des plantes (AGP) de la FAO en collaboration avec le bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique de l'Ouest. 9 p.

Fruitrop, 2001, La culture de l'anacardier *Anacardium occidentale*, Famille des Anacardiaceae. Supplément au numéro 81-juln2001. 3 p

Institut National des Statistiques, 2023, *Projection de la population du Bounkani de 2023 à 2025*, 32 p.

KAMBIRE Bébé, 2007 ; « *L'agriculture vivrière du Nord-est en régression : un danger pour les centres urbains ivoiriens* ». IGT Université de Cocody-Abidjan Côte d'Ivoire, 14 p.

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2014, *Évolution agricole et sécurité alimentaire dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat en Géographie. Parcours Géographie Humaine Economique. Option Rurale. IGT-Université de Cocody-Abidjan, 315 p.

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2017, Impact de la culture de l'anacarde sur la sécurité alimentaire dans le département de Bondoukou. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE). ISSN : 1817-5589. 14 p.

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2020, Culture du coco misséné sous les anacardiers : une solution à la sécurité alimentaire dans le nord-est de la côte d'ivoire ? Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (J_GRAD). Université d'Abomey-Calavi (UAC) Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2020, Mutation agricole et consommations alimentaires à risques nutritionnels au nord-est de la côte d'ivoire. Revue Scientifique Annales de l'Université de Parakou. République du Bénin.

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2023, *Couple agriculture-élevage : un mariage forcé dans le district du zanzan (Nord-est de Côte d'Ivoire)*. DJIBOUL, Revue Scientifique des Arts Communication, Lettres, Sciences Humaines et Sociales ISSN 2710-4249 e-ISSN-2789-0031, 13 p.

KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2024, Érosion de la main-d'œuvre agricole dans le nord-est de la côte d'ivoire. Revue des Sciences Sociales de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo N°2-6^{ème} Année décembre 2024. p. 26

MEMINADERPV, 2023, *Évolution des productions et des prix des cultures vivrières et de rente de 20218-2023*, Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Information, 25 p.

MINAGRA, 1985, *Rapport Annuel des Statistiques Agricoles de 1985*, Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Information, 71 p.

Ministère de l'Agriculture, 2001, *Recensement National Agricole. VF9-111*, Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Information, pp 12-38

Noufé Dabissi, 2015, *Impact de la variabilité climatique sur la production du maïs et de l'igname en Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire*, Laboratoire GéoSciences et Environnement (LGE), UFR-SGE Université Nangui-Abrogoua, 19 p.

OCPV, 2023. *Données prix moyens des produits vivriers*. Document Excel, 20 p.

Oungnigue Karim Sanoko, Yapo Yves Olivier Adiko, Fanlegue Lacina Coulibaly1, Konan Jean-Mathias Koffi, Lassina Fondio, Akadie Jean Baptiste Djaha, Éric Malezieux, 2024, *Caractérisation des producteurs d'anacardier et des exploitations agricoles*

à Lataha (région du Poro) en Côte d'Ivoire. Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques (AISA). Université Péleforo Gon Coulibaly (UPGC), Korhogo, Côte d'Ivoire ISSN n° 1015-2288 P. 15

PAM, 2023, *Hunger Map Live : Côte d'Ivoire Aperçu et tendances clés*, 6 p.

RGPH, 2021, *Le résultats globaux. Institut National des Statistiques (INS)*, 38 p.